

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 12 février 2025  
fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de  
techniciens de l'administration pénitentiaire organisés au titre de l'année 2025**

**Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 99-669 du 2 août 1999 modifié relatif au statut particulier des personnels techniques des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 4 décembre 2007 modifié relatif aux modalités d'organisations, au programme et à la nature des épreuves des concours pour le recrutement de techniciens de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2020 fixant la liste des spécialités dans lesquels sont ouverts les recrutements des personnels techniques de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens de l'administration pénitentiaire,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement des techniciens de l'administration pénitentiaire organisés au titre de l'année 2025 est fixée ainsi qu'il suit :

**Président :**

Monsieur Julien BLAISE

Directeur technique de 2<sup>ème</sup> classe  
Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Dijon

**Vice-Président :**

Monsieur Didier MOLLE

Technicien de 1<sup>ère</sup> classe  
Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Dijon

**Membres :**

Monsieur Jérôme GAUTHIEZ

Directeur technique de 2<sup>ème</sup> classe  
Centre de détention de Montmedy

Monsieur Yannick MABIRE

Technicien de 1<sup>ère</sup> classe  
Maison centrale de Saint Martin de Ré

Monsieur Christophe BLIN

Technicien de 1<sup>ère</sup> classe  
Centre pénitentiaire de Aix Luynes

**Article 2**

Sont adjoints au jury des concours externe et interne pour le recrutement des techniciens de l'administration pénitentiaire organisés au titre de l'année 2025, en qualité d'examineurs qualifiés :

Monsieur Rene-Paul FATH

Directeur technique de 1<sup>ère</sup> classe  
Centre pénitentiaire de Fleury Merogis

Monsieur Bruno CHAUVIN

Attaché d'administration de l'Etat  
Centre pénitentiaire de Nantes

Monsieur Emmanuel ROTAT

Technicien de 2<sup>ème</sup> classe  
Centre pénitentiaire de Moulins Yzeure

### Article 3

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 12 février 2025.

Pour le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
La cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels,  
M.DEBBOUN

pl. Jautz